La Fédération Sud Santé Sociaux se félicite de la réussite de la manifestation du 23 septembre 2014 devant le ministère des affaires sociales et de la santé dans le cadre de la «convergence des hôpitaux en lutte contre l'hôstérité»!

Manifestation du 23 septembre, plus qu'une réussite: un espoir !

Lors de cette première manifestation de rentrée contre l'austérité, 2000 personnes, hospitalier-e-s, sociaux, citoyen-ne-s, syndiquè-e-s non syndidiqué-e-s (SUD-CGT), représentant-e-s politiques *de gauche*, associatifs (Comité de défense des Hôpitaux, Collectifs Droits des femmes, Planning Familial, maternité Les Lilas...) se sont réuni-e-s toutes et tous ensemble pour dire non à la politique de santé menée par le gouvernement Valls!

Au moment où les plus vulnérables d'entre nous en ont un besoin vital, le mot est fort, le mot est juste, l'état décide de poursuivre la destruction des services publics et privés non lucratif de la santé et du social et met à mal le financement de la protection sociale.

Au moment où les personnels crient au scandale et tentent de préserver l'accès aux soins pour toutes et tous, la justice française criminalise leur discours, leur action militante, leur action syndicale...

À l'EPSM de Caen et de Paul Guiraud Villejuif les tribunaux administratifs interdisent aux agents en lutte de manifester dans et à proximité des instances, interdisent aux agents en lutte d'occuper les locaux de leurs établissements... interdisent aux agents en lutte le droit fondamental de manifester! La colère gronde, la colère monte dans la santé, le social, depuis des mois, des années... rien ne l'arrêtera aujourd'hui sinon un moratoire sur les restructurations des services hospitaliers et sociaux et sur le maintien des budgets des associations.

Devant les attaques à venir, la Fédération SUD Santé Sociaux exige avec la «convergence des établissements en lutte contre l'hôstérité», l'annulation de la dette, l'abrogation de la loi HPST, l'augmentation des salaires, l'embauche de personnels mais surtout la garantie d'un service public et associatif de qualité, de proximité, accessible à toutes et tous, gratuit.





Stop! Ca ne peut plus durer! Inversons la tendance!

Contre les attaques présentes et à venir, 35h, Loi Santé, PLFFS... dans le cadre des décisions de l'AG du 23 la Fédération SUD Santé Sociaux appelle à la construction d'une **nouvelle journée d'action nationale de «convergence»**, déjà envisagée pour la mi-novembre, et propose une <u>nouvelle modalité de résistance</u> au quotidien à «l'hôstérité».

Un employeur public ou privé ne peut exiger d'un-e salarié-e de fournir son numéro de téléphone personnel fixe ou portable. Cela s'applique même en cas de plan blanc aux agents de la Fonction Publique Hospitalière, sauf à titre volontaire.

Pour cette raison, la **Fédération SUD Santé Sociaux exige que les directions du sanitaire** et du social effacent toutes les coordonnées téléphoniques des personnels qui seraient en leur possession.

Osons dire non!

Etre rappelé à domicile par SMS ou par téléphone pour gérer la pénurie est illégal !

Pour cette raison, la Fédération Sud Santé Sociaux invite tous les personnel de la santé et du médico-social à ne revenir dorénavant travailler sur un temps de repos légal ou de congé que sur réquisition en bonne et due forme.

Fédération Sud Santé-Sociaux "Solidaires - Unitaires -Démocratiques" 70, rue Philippe de Girard 75018 PARIS Tel : 01 40 33 85 00 Fax : 01 43 49 28 67

Fax: 01 43 49 28 67 Site internet: www.sudsantesociaux.org

Paris, le 29 sept 2014